

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant l'hypochlorite de sodium, l'hypochlorite de calcium RVD2023-14. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 08/29/2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-14. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

PULSAR PLUS
Chlorateur sec
BRIQUETTES

À UTILISER SEULEMENT AVEC UN DISTRIBUTEUR PULSAR POUR LES PISCINES COMMERCIALES OU ENTRETENUES PAR DES PROFESSIONNELS.
BACTÉRICIDE ET ALGICIDE COMMERCIAL POUR PISCINES.

PRINCIPE ACTIF : Chlore disponible présent sous forme d'hypochlorite de calcium.....65%

AVERTISSEMENT :



POISON.

DANGER :



CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET: 20 kg, 45 kg.

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 22468 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

Innovative Water Care, LLC
2475 Pinnacle Dr
Wilmington De 198031-800-654-6911

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

DANGER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. OXYDANT TRÈS PUISSANT, MÉLANGER SEULEMENT À DE L'EAU.
EN LE MÉLANGEANT AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DES PRODUITS CHIMIQUES, IL Y A RISQUE D'INCENDIE.
(VOIR LES MESURES DE PRÉCAUTIONS SUR LE PANNEAU ARRIÈRE)

MODE D'EMPLOI :

Ce produit est un agent de chloration concentré sec, sous la forme de briquettes qui contrôle la croissance des algues et tue efficacement les bactéries de façon à maintenir une eau de piscine saine et propre.

LIRE LA SECTION DES PRÉCAUTIONS AVANT L'UTILISATION.

Maintenir quotidiennement les niveaux recommandés à l'aide d'une trousse d'analyse :

Chlore libre disponible	1,0 à 3,0 ppm
pH	7,2 à 7,6
Alcalinité total	
Piscine stabilisée	85 à 125 ppm
Piscine non stabilisée	60 à 100 ppm
Dureté calcique	200 à 1800 ppm

Ce produit doit être seulement utilisé avec les distributeurs de chlore Pulsar. Utilisé selon les directives qui accompagnent le distributeur, les distributeurs Pulsar pour piscine fournissent une alimentation continue de chlore disponible pendant que le système de filtration est en marche. Quatre briquettes pèsent environ vingt-huit grammes.

1. Avant l'utilisation, lire les directives d'installation appropriées du manuel de fonctionnement de votre distributeur Pulsar pour piscine.
2. Mettre la pompe de filtration en marche et vérifier le chlore résiduel à l'aide d'une trousse d'analyse fiable.
3. Remplir le contenant de briquettes avec ce produit seulement. Ajuster le niveau d'alimentation de chlore en se basant sur les directives du manuel de fonctionnement.
4. Après 24 heures, vérifier le niveau de chlore résiduel. S'il se situe entre 1,0 et 3,0 ppm, il n'y a aucun ajustement à faire. Si la lecture est en dessous de 1,0 ppm, augmenter le niveau d'alimentation. Allouer suffisamment de temps (ex. une journée) après avoir ajusté le niveau d'alimentation afin de permettre au niveau résiduel de chlore de s'ajuster. La piscine ne doit pas être utilisée avant que le niveau de chlore résiduel de 1,0 à 3,0 ppm soit atteint.
5. Si de l'acide cyanurique est utilisé pour stabiliser le chlore disponible, suivre les instructions sur l'étiquette et maintenir un taux résiduel de chlore entre 1,0 et 3,0 ppm en vérifiant à l'aide d'une trousse d'analyse.
6. Consulter le manuel de fonctionnement pour les détails concernant le niveau d'alimentation.

NOTE : Si les algues se développent, ajuster le ph entre 7,2 et 7,4, et remplir le contenant de briquettes de ce produit.

Pulsar : Placer l'indicateur à la marque du haut, et le commutateur à « dix ».

Pulsar II : Régler le taux d'alimentation à la position F. Continuer de faire fonctionner le système de filtration jusqu'à ce que les algues sont visiblement éliminées, ou jusqu'à ce que le résiduel de chlore soit à 5,0 ppm. Maintenir le niveau de chlore libre disponible résiduel entre 5,0 et 10,0 ppm pendant au moins quatre heures. Ne pas utiliser la piscine avant que le taux de chlore résiduel se situe entre 1,0 à 3,0 ppm (régler le niveau d'alimentation à 0 pour le distributeur Pulsar ou à A pour le distributeur Pulsar II, jusqu'à ce que le résiduel de chlore soit entre 1,0 et 3,0 ppm). Suivre le résiduel jusqu'à ce que le niveau de chlore se rétablisse conformément aux directives 4 à 6 du manuel. Bien nettoyer la piscine en brossant les algues sur les surfaces.

Passer l'aspirateur par l'entremise du système de filtration.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Garder le produit sec dans un contenant bien fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de la chaleur ou des flammes nues. Conserver ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'URGENCE : Dans un cas de contamination ou de décomposition, ne pas refermer le contenant. Si possible, isoler le contenant dans un endroit ouvert et bien aéré. Inondé avec de grands volumes d'eau.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGERS POUR LES HUMAINS

ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES : Extrêmement corrosif. Peut être fatal si ingéré.

CORROSIF pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux. Corrosif pour la peau. **ÉVITER** tout contact avec la peau. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler les poussières et les fumées.

Éviter de respirer les poussières ou la fumée de ce produit. Il faut porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes étanches ou un écran facial, des chaussettes et des chaussures pour manipuler ce produit. .

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Seulement utiliser des ustensiles propres et secs pour la manipulation.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou

un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS CHIMIQUES : Danger : puissant agent oxydant. Mélanger seulement dans l'eau. La contamination risque de provoquer une réaction chimique qui dégage de la chaleur et des gaz nocifs, voir une incendie ou une explosion. Éviter tout contact avec une flamme ou un matériau encours de combustion , comme une cigarette allumée. Ne pas contaminer avec de l'humidité, de la saleté, d'autres produits chimiques ou tout autres substances étrangères. Ne jamais utiliser desustensiles mouillés ou humides.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. La présente homologation est accordée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et ne dispense pas l'utilisateur de toute autre exigence législative.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

EN CAS D'URGENCE APPELER: : 1-800-654-6911
UNIQUEMENT POUR L'EXPORTATION HORS DES É.-U.-A. UN
1748, RQ, Hypochlorite de calcium, Mélange, Sec

EPA EST. NO 1258-TN-1
PULSAR® is a registered trademark Innovative Water Care, LLC.